

<https://ricochets.cc/Saint-Peray-soyons-fermes-face-a-ces-elus-opposants-au-bon-sens-et-a-l-ecologie-8020.html>



# Saint Péray : soyons fermes face à ces élus opposants au bon sens et à l'écologie

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 28 novembre 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Au delà de la préservation des terres agricoles et naturelles de la Plaine, on a besoin d'un autre modèle de société et de vie politique.**

Si [le référé des écologistes a été validé par le tribunal à Lyon le 12 novembre](#), c'est bien parce qu'il y avait des éléments clairement illégaux dans le dossier de la CCRC, notamment concernant la non conformité des études sur les espèces présentes.

D'autre part, [deux autres procédures sont en cours contre la CCRC](#) (Communauté de communes Rhône Crussol) : concernant la mise en danger de travailleurs par de l'amiante & concernant la destruction d'habitats d'espèces protégées.

Pourtant la CCRC et Jacques Dubay continuent de pérorer et de prétendre que tout serait légal dans leur dossier, voir plus bas leur communication pour une réunion publique le mardi 03 décembre à 18h30 au cep du Prieuré à Saint-Péray.

Et si on s'y invitait pour les ramener à la réalité ?

**Et puis, en toute logique, ce n'est pas seulement pour deux mois que les travaux de déboisement de la Plaine sont stoppés, mais pour au moins un an.** En effet, une étude environnementale sérieuse recensant vraiment les espèces présentes doit, selon la loi, durer 4 saisons (un an). Mais Jacques Dubay et ses complices ont montré que la loi et l'intérêt général passaient après leur projet archaïque et leurs ambitions personnelles, alors ils communiquent sur une reprise des déboisements dans deux mois. Veulent-ils passer en force et s'exposer à une nouvelle procédure ainsi qu'à de nouvelles contestations ?

**Ce n'est parce qu'un projet nuisible est prévu de longue date qu'on doit persister à vouloir le mener en toute connaissance de cause, juste pour continuer comme avant et ne pas avoir le courage de changer de décision.**

Il faudra que les communes changent de main lors des prochaines élections municipales

Jacques Dubay et ses Â« amis Â» politiques (obligés, contraints ou d'accord) démontrent qu'ils sont toujours [des opposants à l'écologie et à la démocratie comme l'expliquait cet article](#) .

**Au delà de l'abandon de ce projet et de ses (futurs) excroissances plus ou moins opportunément occultées, il faudra que les communes changent de main lors des prochaines élections municipales.** Il est grand temps d'en finir avec tous ces élus opposants à la démocratie réelle qui squattent impunément les institutions (lesquelles les favorisent) depuis trop longtemps et continuent d'imposer des modèles de sociétés insoutenables et invivables pour toutes et tous.

► En Ardèche et en Drôme, verra-t-on un grand mouvement populaire de reprise en main locale des questions politiques pour les prochaines municipales ?

---

► sur le FB de la mairie de St Péray :

}[ : Ñ ]

I Suite au jugement en référé suspendant les travaux de la déviation pour deux mois, les élus de la Communauté de communes Rhône Crussol ont tenu une conférence de presse pour clarifier leur position :

Un engagement collectif : Les représentants des 13 communes réaffirment leur volonté d'achever l'aménagement du dernier tronçon de la déviation, jugé essentiel pour le territoire.

Une collaboration active : Les élus se mettent à la disposition des services de l'État pour fournir toutes les informations nécessaires à la reprise rapide des travaux.

Des démarches conformes : Ce projet a obtenu toutes les autorisations nécessaires (avis des autorités environnementales, déclaration d'utilité publique, loi sur l'eau) et respecte l'ensemble des procédures légales.

Une fermeté face aux opposants : Les élus dénoncent les pratiques illégales des opposants au projet, qui incluent l'occupation illicite du site, le port de masques, et des actes d'intimidation envers les élus et les agents.

9 .'"('). %"\* . "" (+& -"(' : ' + ' ('-+ / % , ! "- '-, .+ %" .% & + " Ñ & + ïÖ!Ñî . . + " .+ ""-- + 2, "" + )(' + .1 \* .,-"(' , - !' + ,,+ %' / ""+ . )+(# -.

► sur le FB de la CCRC :

### DÉVIATION : DES ÉLUS DÉTERMINÉS ET UNANIMES

→ Suite au jugement en référé qui suspend les travaux de la déviation pendant deux mois, les élus de la Communauté de communes Rhône Crussol ont souhaité s'exprimer à l'occasion d'une conférence de presse :

Collectivement, les élus représentants des 13 communes ont réaffirmé leur volonté de mener à terme l'aménagement du dernier tronçon de la déviation.

Les élus de Rhône Crussol se mettent à la disposition des services de l'état pour apporter tous les éléments qui permettront la reprise des travaux.

Les élus ont tenu à rappeler que ce dernier tronçon a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires (autorités environnementales, DUP, loi sur l'eau...).

Les procédures légales ont toutes été respectées contrairement aux pratiques des opposants (occupation illégale du site, individus masqués, menaces envers les élus et des agents...).

9 Suite à cette décision, une réunion publique d'information et d'échanges avec les habitants du territoire est prévue le mardi 3 décembre à 18h30 au cep du Prieuré à Saint-Péray.

*Mairie Alboussière Mairie de Boffres Commune de Champis Commune Charmes Sur Rhône Mairie de Chateaubourg  
07 Cornas Ardèche Ville De Guilherand-Granges Ardèche Mairie de Saint Georges les Bains Mairie de Saint-Péray -  
07 #saintromaindelerps Mairie de Saint Sylvestre Commune de Soyons - Ardèche #toulaud*